



Aix-en-Provence, le 9 mars 2015

Protocole, avancement, RIFSEEP.. : Les sujets de mécontentement s'accumulent

Depuis début 2015, le SNICAC-FO a participé à plusieurs réunions bilatérales au ministère et au Secrétariat général de la DGAC. Nous avons tiré le signal d'alarme sur plusieurs dossiers sensibles.

1) Protocole 2013/2015 : les mesures statutaires toujours bloquées au guichet unique

Les principales mesures statutaires prévues dans le protocole (GRAF HEA, augmentation des emplois fonctionnels et accès au HEB pour les IEEAC) sont toujours bloquées au guichet unique Fonction publique/Budget. Ceci est d'autant plus inacceptable que l'ensemble des mesures du protocole a été « bleui » par Matignon lors de la signature.

Cela fait de nombreux mois que cette situation perdure malgré les multiples relances de la DGAC.

Notre patience atteint ses limites. Le contrat social du protocole n'est pas respecté par le gouvernement car les baisses d'effectifs et les réorganisations associées ont bien eu lieu depuis 2013 mais les principales avancées sociales associées ne sortent pas.

FO va donc en tirer les conséquences pour la suite des travaux protocolaires.

2) RIFSEEP : gros danger pour nos régimes indemnitaires:

Le SNICAC-FO vous a alerté depuis plusieurs mois sur les dangers de ce nouveau régime de primes que la Fonction publique veut imposer à tous les fonctionnaires d'Etat d'ici à janvier 2017. L'objectif non avoué est bien sûr de faire baisser le niveau des primes et d'individualiser une partie de la rémunération.

Lors d'une réunion organisée par la DGAC le 25 février, tous les syndicats (sauf la CFDT qui demande simplement des « garanties ») ont indiqué qu'ils ne voulaient pas du RIFSEEP. FO a demandé l'exclusion de tous les corps de la DGAC de ce futur dispositif.

Le mécontentement gagne du terrain dans tous les ministères et il va sans doute falloir se mobiliser massivement dans les mois à venir pour contrer ce projet néfaste.



3) Avancement : baisse préoccupante des taux promus/promouvables :

Depuis plusieurs années, le nombre d'agents bénéficiant d'un avancement de grade est fixé à partir du taux promus/ promouvables (pro/pro) défini chaque année dans un arrêté visé par le Budget.

Depuis 2013, la Fonction Publique et le Budget ont décidé de faire baisser les taux pro/pro d'un grand nombre de corps afin de faire des économies.

Lors des discussions du protocole 2013/2015, la DGAC nous avait indiqué que ce n'était pas négociable et les taux pour 2013/2015 ont été arbitrés lors d'une réunion inter-ministérielle sans aucune concertation. Et ils baissent de façon significative : de 26% en 2013 à 16% en 2015 pour les IEEAC. De 12% en 2013 à 7% en 2015 pour les attachés.

Et il est à craindre que le Budget veuille poursuivre la baisse à partir de 2016.

Les conditions d'avancement se dégradent donc de manière préoccupante.

Le SNICAC-FO n'acceptera pas que l'on revienne à une situation de quasi-blocage de l'avancement que nous avons connue au milieu des années 1990.

Ce sujet sera une de nos priorités lors de la négociation du prochain protocole (à l'automne 2015).

4) NBI technique :

Depuis 1994, tous les agents des corps techniques (IEEAC , ICNA...) touchent une NBI (nouvelle bonification indiciaire) à partir de 35 ans. Pour les IEEAC, son montant est d'environ 320 €/mois (75 points). Chaque année, un texte réglementaire permet de faire rentrer dans le dispositif les agents ayant atteint 35 ans. La signature de ce texte ne doit normalement prendre que quelques semaines....mais depuis 2010, les délais s'allongent à cause des blocages (encore) du guichet unique.

Ainsi la NBI de l'année 2013 n'est toujours pas en place. Soit 2 ans de retard..

Là aussi cette situation est clairement inadmissible.

Nous ne pouvons que constater que les nuages noirs s'accumulent. Le climat social risque fort de se dégrader si les dossiers ne se débloquent pas très rapidement.

Nous prendrons nos responsabilités.

Voici l'administration prévenue.

**Retrouvez toutes les infos du SNICAC sur le site web :
FODGAC.FR**

